

# Technip Energies lance Canopy by T.EN™ pour rendre le captage du carbone accessible à tous les émetteurs

Juin 20, 2023

Dans le cadre de sa plateforme Capture.Now, Technip Energies présente <u>Canopy by T.EN™</u>, une suite intégrée de solutions flexibles et modulaires de captage du carbone en post-combustion, utilisant la technologie Shell CANSOLV®.

Technip Energies (T.EN) a récemment annoncé le lancement de Capture.Now, une plateforme stratégique qui regroupe l'ensemble de ses technologies et solutions de captage, d'utilisation et de stockage du carbone (CCUS). S'appuyant sur cette plateforme pour poursuivre son ambition d'être leader sur le marché du CCUS, T.EN lance Canopy by T.EN™, une gamme intégrée de solutions modulaires et configurables de captage du carbone en post-combustion.

Ces solutions sont adaptées aux émetteurs de toutes tailles, avec une capacité allant des pilotes aux grandes installations, de toutes industries et en tous lieux, leur permettant de capter le carbone en toute confiance et d'atteindre leurs objectifs de réduction d'émissions de manière efficace et abordable.

Pour les petits émetteurs (<1 million de tonnes par an) qui représentent une part de marché substantielle à l'échelle mondiale et 80% de tous les émetteurs en Europe et aux États-Unis<sup>(1)</sup>, T.EN a conçu la solution <u>Canopy C200</u>, le produit modulaire phare de la gamme Canopy by T.EN™. Ce produit est la seule solution de 200 kilotonnes par an actuellement disponible sous forme de solution modulaire standard et configurable. Proposée aux clients avec toute une gamme de services, Canopy C200 leur permet de dé-risquer leur développement CCUS, d'optimiser les CAPEX et OPEX et de maximiser la valeur.

Christophe Malaurie, SVP Solutions de décarbonation de Technip Energies, a déclaré : « Nous sommes très heureux de présenter Canopy by T.EN™, la première démonstration tangible de notre plateforme Capture.Now récemment lancée. Cette offre unique s'appuie sur notre partenariat de longue date avec Shell Catalysts & Technologies pour proposer une gamme de solutions de captage du carbone optimisées et fiables, dont la solution modulaire Canopy C200, permettant à tout type d'émetteur de décarboner ses activités rapidement, efficacement et à un prix abordable. Avec Canopy by T.EN™, Technip Energies façonne l'avenir de l'industrie du CCUS et se positionne plus que jamais comme un partenaire fiable et engagé auprès de ses clients dans leur démarche vers le net zéro. »

(1) Source: Rystad Energy

## À propos de Technip Energies

Technip Energies est une entreprise d'ingénierie et des technologies de premier plan au service de la transition énergétique, avec des positions de leader dans le Gaz Naturel Liquéfié (GNL), l'hydrogène et l'éthylène et avec une présence forte sur les marchés en croissance de l'hydrogène bleu et vert, la chimie durable et la gestion du CO2. L'entreprise bénéficie de son solide modèle de livraison de projet, soutenu par une offre étendue de technologies, de produits et de services.

Avec une présence dans 35 pays, nos 15 000 collaborateurs sont pleinement engagés à donner vie aux projets innovants de nos clients, en repoussant les limites du possible pour accélérer la transition énergétique vers un avenir meilleur.

Technip Energies est coté sur Euronext Paris avec des certificats de dépôt américains («ADR») négociés de gré-à-gré aux États-Unis.

Pour plus d'informations : www.technipenergies.com.

# Information importante pour les Investisseurs et les Actionnaires

### Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des « déclarations prospectives » telles que les définissent la section 27A du United States Securities Act de 1933, telle qu'amendée, et la section 21E du United States Securities Exchange Act de 1934, telle qu'amendée. Ces déclarations prospectives concernent généralement des évènements futurs et des prévisions de revenus, de bénéfices, de flux de trésorerie ou d'autres aspects des activités ou des résultats d'exploitation de Technip Energies. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « croire », « attendre », « anticiper », « planifier », « avoir l'intention », « prévoir », « devrait », « serait », « pourrait », « peut », « estimer », « perspectives » et des expressions similaires, y compris dans leur forme négative. L'absence de ces mots ne signifie toutefois pas que les déclarations ne sont pas prospectives. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, croyances et hypothèses actuelles de Technip Energies concernant les développements et les conditions commerciales futurs et leurs effets potentiels sur Technip Energies. Bien que Technip Energies estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables au moment où elles sont faites, il ne peut y avoir aucune garantie que les développements futurs affectant Technip Energies seront ceux que Technip Energies anticipe.

Toutes les déclarations prospectives de Technip Energies comportent des risques et des incertitudes (dont certains sont significatifs ou indépendants du contrôle de Technip Energies et des hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement de l'expérience historique de Technip Energies et des attentes ou projections actuelles de Technip Energies. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes se révélaient incorrectes, les résultats réels pourraient différer significativement de ceux indiqués dans les déclarations prospectives.

Pour toute information concernant les facteurs importants connus susceptibles d'entrainer un écart entre les résultats réels et les résultats prévisionnels, veuillez consulter les facteurs de risque de Technip Energies énoncés dans les documents déposés par Technip Energies auprès de la Securities and Exchange Commission des Etats-Unis, qui incluent l'amendement n° 4 à la déclaration d'enregistrement de Technip Energies sur le

formulaire F-1 déposé le 11 février 2021.Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes inhérents et ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites.

Technip Energies ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouvelles informations ou d'événements futurs, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.

#### Contacts

#### Relations avec les investisseurs

Phil Lindsay Vice-President Relations Investisseurs

Tel: +44 20 7585 5051 Email: <u>Phillip Lindsay</u>

# Relations avec les médias

Stella Fumey
Directrice des Relations Presse & Communication Digitale

Tel: +33 (1) 85 67 40 95 Email: <u>Stella Fumey</u>

Jason Hyonne

Responsable des Relations Presse et des Réseaux Sociaux

Tel: +33 1 47 78 22 89 Email: <u>Jason Hyonne</u>